

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1984)
Heft: 754

Artikel: Maternité
Autor: Bezençon, Hélène
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1017233>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'année suivante, l'organisme qui régleme les relations entre les sociétés, leurs actionnaires et le public (le SEC, Securities and Exchange Commission) publie une réglementation qui oblige les sociétés à admettre, parmi les résolutions proposées au vote des assemblées générales, des résolutions — appelées désormais les «proxies» — proposées par des actionnaires, sous certaines conditions: «Elles doivent pouvoir intéresser l'ensemble des actionnaires et ne doivent pas porter sur des sujets autres que la direction de la société, à l'exclusion de toute question sociale ou politique.» Le champ d'intervention des «proxies» sera considérablement élargi en 1970, avec un arrêt de la Cour d'appel du District de Columbia: ces juges déclarent en effet légitimes les questions d'actionnaires souhaitant que «leur argent soit utilisé d'une manière qu'ils pensent être plus en accord avec les responsabilités sociales de la société, même si elle est moins profitable que celle découlant de la politique de la direction».

Multipli cation des «proxies»: 40 en 1973, 109 en 1982! Grande activité du côté des Eglises, particulièrement efficaces dans ce secteur: 89 résolutions adressées à 72 sociétés en 1982, 118 à 85 sociétés une année plus tard, 81 à 69 sociétés l'année dernière; un coup d'arrêt sensible dû à une nouvelle réglementation inspirée par l'administration Reagan: pour pouvoir présenter à nouveau une résolution l'année suivante, la barre des suffrages à obtenir monte de 3 à 5% pour la deuxième année et de 6 à 8% la troisième année.

DE L'AUTOMNE AU PRINTEMPS

Le processus de dépôt des «proxies» sur le terrain: en vue des assemblées générales du printemps suivant, les groupes d'actionnaires préparent leurs copies dès l'automne, cherchant les meilleurs soutiens pour leurs propositions; en janvier, les «proxies» publiées, les négociations démarrent

avec la direction, tandis que la SEC décide en dernier ressort de leur recevabilité. Les «proxies» maintenues en fin de compte seront soumises aux assemblées générales d'actionnaires avec les propositions de la direction. En automne, leçons sont tirées des votes intervenus, à la fois par les actionnaires concernés et par des organismes privés, tel, entre autres, le Centre de recherche sur la responsabilité d'investisseur (IRRC).

LES NOIRS, LE NAPALM, LA SÉCURITÉ...

Efficacité des «proxies»? Nette, pour ce qui est de l'information du plus large public; intéressante, au stade des négociations préliminaires; faible, il faut l'admettre, lors des votes aux assemblées générales où elles ne recueillent, le plus souvent, que peu de voix.

Les grandes revendications qui ont fait date, passées par le canal des «proxies»: en 1964-1967, la direction de Kodak est interpellée sur les conditions de travail réservées au personnel noir; en 1968-1970, Dow Chemical doit s'expliquer sur la fabrication du napalm et Honeywell sur celle des bombes à fragmentation antipersonnes utilisées au Vietnam. En 1970, c'est le grand débat ouvert, à General Motors, par un groupe de jeunes avocats, sur les thèmes cruciaux de la pollution, de la sécurité et de la discrimination dans l'emploi; avec pour résultat, notamment, la création d'un comité de contrôle des réalisations sociales de la société; ces mêmes avocats tentent aussi de sensibiliser les «investisseurs institutionnels» de GM, banques, compagnies d'assurance, fonds de prévoyance, fondations et même universités, sur la façon dont ils assument leurs responsabilités sociales d'actionnaires.

Et on ne saurait passer sous silence le rôle — déjà cité — des Eglises qui forment, dès le début, le groupe d'actionnaires le plus actif: fondation, dès

1971, d'un comité interconfessionnel pour la responsabilité sociale en matière d'investissements (1983: 17 Eglises protestantes et 180 congrégations catholiques) qui publie régulièrement des études sur les thèmes portés par les «proxies», les restructurations industrielles et les fermetures d'usines, les discriminations dans l'emploi des minorités (femmes, travailleurs de couleur), énergie et environnement (nucléaire), santé publique (produits pharmaceutiques), respect des droits de l'homme, endettement des pays du tiers monde, armement (armes nucléaires).

Un, deux, trois, mille CANES.

MOTS DE PASSE

Maternité

Tu enfanteras
même dans la douleur
à tes frais.

hb

MOTS DE PASSE (bis)

Régime

En Suisse
les enfants coûtent trop cher:
un prématuré
ou pas du tout?

hb